

Préambule

Chaque encadrant qui s'engage dans nos activités accepte de suivre au plus près de sa conscience, les règles qui sont fixées ci-dessous.

I. Avant le camp

1. Par son engagement, chaque encadrant se porte garant d'être sans aucune condamnation ou en cours de procédure pour des actes illicites envers des mineurs.
2. Préparer chaque chose pour lesquelles il est responsable à l'avance. Tout doit être prêt (coordination, matériel, besoin d'aide ?) avant le camp. Se renseigner sur le matériel disponible avant d'acheter quoi que ce soit.
3. Se renseigner sur le prix des activités. Le faire valider par le responsable du camp, et éventuellement faire d'avance les réservations.
4. Faire le repérage des éventuelles randonnées.
5. Se reposer avant le camp, afin d'être physiquement et psychologiquement prêt pour un camp. Eviter d'arriver fatigué.
6. En cas de désistement de dernière minute sans juste motif (Certificat Médical ou autre motif valable), il faut rechercher un remplaçant qui a les mêmes compétences et les mêmes aptitudes. Sans proposition valable, les frais de recherche d'un remplaçant et les éventuelles indemnités pourraient être demandées pour pallier au désistement de l'encadrant défaillant.
7. 48 heures avant le début du camp, nous demandons une abstinence d'alcool et de produits psychotropes pour être en pleine possession de ses moyens dès le début du camp.

II. Pendant le camp

1. Vérifier avant chaque activité (la veille) que tout le matériel soit prêt et que les moniteurs concernés soient parfaitement au courant de leur rôle et du déroulement de l'activité (à régler pendant la réunion des moniteurs le soir d'avant !)
2. Commencer à l'heure l'activité, être à l'heure aux différents rendez-vous, et éventuellement, aller chercher les participants avant. Souci de ponctualité.
3. Prévoir un temps de fin pour les rangements, car ceux-ci sont souvent trop négligés. Rendre les affaires prêtées à chacun, et contrôler l'état du matériel pour une éventuelle réutilisation.
4. Soyez vous-mêmes dans les moments de partage, reconnaissez vos limites, soyez honnêtes ! Pour d'éventuelles questions, demander aux responsables de camp.
5. Participer aux activités organisées par les autres moniteurs, mettre l'ambiance, comportement positif, être un exemple.
6. Participer avec les jeunes aux différentes tâches de rangement, nettoyage et autres.
7. Ranger au fur et à mesure afin de maintenir l'ordre dans le matériel des moniteurs.
8. Aucun achat personnel (notamment de la nourriture et des boissons) n'est autorisé particulièrement en présence des jeunes.
9. Lors des repas, les encadrants se servent après les participant(e)s, sauf décision formelle prise par l'équipe pour assurer un suivi de plusieurs services en continu.
10. Avoir un comportement adapté et une vie saine dans le cadre des activités (pas d'alcool, pas de fumée, pas de stupéfiants)
11. Respecter les règles auxquelles les campeurs sont soumis (natel, langage, etc.)
12. Le moniteur veille à utiliser son natel uniquement pour les besoins du camp, et en cas d'impératif privé, il le fera à l'écart du camp, en toute discrétion et en dehors des activités.

13. Pendant les activités, faire attention à la sécurité des participants (route, cours d'eau, etc.)

14. Prendre en compte ses limites dans les activités, la fatigue, les relations, les responsabilités, etc. ; en faire part au reste de l'équipe encadrante.

15. D'entente avec le responsable du camp et de l'équipe, des temps de répit peuvent être accordés. Ces moments doivent être pris dans l'enceinte du lieu du camp, en étant toutefois à l'écart des participant(e)s.

16. Toute forme de relation sexuelle est à proscrire durant toute la durée du camp.

III. Avec les participants

1. Être attentif à la gestion du rôle du moniteur = cadre + complice (être capable de se lâcher tout en gardant en tête qu'on est moniteur et donc qu'on cadre les jeunes : figure d'autorité)
2. Avoir un comportement respectueux du participant et du regard qu'il a sur son aspect physique (remarques, contacts, piscine, donner la main, etc). Le moniteur doit s'adapter aux attentes du participant en respectant ses attentes, et tant que cela reste dans le cadre fixé (pas de relation amoureuse, ...). Ce n'est pas au moniteur d'imposer les relations qu'il désire avoir avec les jeunes.
3. Le prosélytisme auprès des mineurs sur les questions religieuses, politiques et sexuelles est formellement interdit.
4. Encourager, valoriser, soutenir, motiver.
5. Ne pas promettre de tenir un secret qui devra certainement être partagé aux autres moniteurs ou, du moins, aux responsables de camp !
6. Être plus proche de la relation frère-sœur, que d'une relation ambiguë, voire malsaine (pas de relation amoureuse ou séductrice).
7. Ne pas se doucher, ni se changer en même temps que les jeunes afin de respecter leur intimité. Lorsqu'on aide les plus jeunes pour la douche, le faire en costume de bain.
8. Si l'on accompagne un enfant aux toilettes, rester à l'extérieur. Entrer vers lui seulement s'il demande de l'aide (pour s'essuyer, s'habiller, etc.).
9. Être avec eux, se tenir disponible (pour jouer, discuter, aller acheter des cartes postales, etc.) afin de construire une relation en dehors du cadre formel.

IV. Temps libres des participants

1. Se tenir disponible pour la cuisine, les nettoyages, les rangements et les besoins des autres moniteurs.
2. Profiter de prendre du temps avec les participants, les moments libres pour les moniteurs prennent effet quand les campeurs sont au lit !

V. Réunion des moniteurs

1. Cette réunion des moniteurs est un temps où tous sont présents. Il commence par un temps sérieux de partage sur la journée écoulée (sujets : activités, moments de partage, état des jeunes, état personnel), puis on prépare la journée du lendemain (avec les sujets nécessaires). Ce moment peut se poursuivre, pour ceux qui veulent, par un temps de rigolades (= possibilité d'aller se coucher en cas de fatigue avancée).
2. Pendant ces réunions, on écoute avec respect ceux qui parlent.
3. S'il y a certaines tensions entre des moniteurs, que les choses puissent se dire honnêtement, sans parler dans le dos du ou des concernés.
4. Si une situation (avec un participant) vous pose un problème (pendant ou après l'activité), parlez-en avec vos responsables.

Ce document a été établi pour aider à vivre les activités le mieux possible en communauté. N'hésitez pas à discuter de points qui vous posent problèmes avec vos responsables de camp, l'Administrateur de l'association ou le comité